

ICRICT

**Independent Commission for the Reform
of International Corporate Taxation**

A: Jean-Claude Juncker
Président de la Commission Européenne

New York, le 1 Octobre 2018

Monsieur le Président de la Commission Européenne,

Nous nous permettons de nous adresser à vous, en tant que membres de la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les entreprises (ICRICT) pour vous faire part de notre point de vue sur la proposition de l'Union Européenne (UE) concernant une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS). Nous soutenons pleinement cette proposition, car nous sommes convaincus que l'imposition unitaire des entreprises multinationales est le moyen le plus efficace de lutter contre les stratégies d'évasion fiscale par les prix de transfert.

Notre commission indépendante travaille également dans ce sens : nous plaidons en faveur d'un système d'imposition unitaire à l'échelle mondiale, afin d'éviter le transfert des bénéficiaires hors de l'UE.

Nous avons également pris note de vos propositions plus récentes concernant une taxation des entreprises du secteur numérique. Tout en soutenant vos efforts pour adapter le système fiscal aux réalités de l'économie numérique - et en particulier la nécessité de réviser la définition d'un « établissement stable » -, nous restons convaincus qu'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés, incluant un facteur numérique, reste la meilleure solution pour imposer les bénéficiaires des multinationales de manière adéquate. Cette proposition est plus solide à long terme et consoliderait la position de l'UE dans la lutte contre l'évasion fiscale.

Nous savons combien il est difficile de trouver un accord entre les 28 États membres sur cette réforme essentielle ; la règle de l'unanimité est un obstacle majeur. Toutefois, nous savons également que les traités de l'UE offrent des possibilités de contourner l'unanimité, par exemple en cas de distorsion des conditions de concurrence dans le marché intérieur, comme le prévoit l'article 116 du traité sur le fonctionnement de l'UE.

Dans votre discours sur l'État de l'Union européenne du 12 septembre 2018, vous avez soutenu qu'il devrait être possible de prendre des décisions sur la fiscalité au niveau de l'UE à la majorité qualifiée et non à l'unanimité. Nous soutenons pleinement une telle position et nous estimons

qu'elle est indispensable pour adopter une réforme allant vers une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés.

Nous vous demandons donc de mettre vos paroles en pratique le plus rapidement possible. Cela fait presque deux ans maintenant que ces propositions sont sur la table. Sans progrès sur ce dossier avant les prochaines élections européennes, l'Union européenne risque de paraître impuissante aux yeux des citoyens, alimentant ainsi le discours populiste.

Nous vous invitons à faire preuve de leadership dans la lutte contre l'évasion fiscale et nous pouvons vous assurer de notre soutien dans tous vos efforts en ce sens.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition si vous souhaitez discuter de cette question importante.

Bien à vous,

José Antonio Ocampo (Président)
Professeur
Columbia University

Joseph E. Stiglitz
Professeur
Columbia University

Rev. Suzanne Matala
Secrétaire Générale du
Conseils des Eglises de
Zambie

Jayati Ghosh
Professeur
Jawaharlal Nehru University

Thomas Piketty
Professeur
Ecole d'Economie de Paris

Ifueko Okauru
Ancienne Présidente
de l'administration fiscale
fédérale du Nigeria

Valpy Fitzgerald
Professeur Emérite,
Oxford University

Gabriel Zucman
Professeur Assistant,
UC Berkeley

Eva Joly
Députée
Parlement Européen

Wayne Swan
Ancien Ministre des Finances
Australie

Leonce Ndikumana
Professeur
UMass Amherst

Ricardo Martner
Ancien Chef de l'unité des
affaires fiscales à la
CEPAL

Kim Henares
Ancienne Présidente
de l'administration fiscale
Philippines

Magdalena Sepulveda
Ancienne Rapporteur Spéciale
de l'ONU sur l'extrême pauvreté
et les droits de l'homme